

RÈGLEMENT DE L'OFFRE PROMOTIONNELLE 2025 : PROMO Spécial Noël

CHAMBOST SAS

Siège social : 2 rue Claude Bernard, 26100 Romans-sur-Isère

Article 1 – Objet

La société CHAMBOST SAS organise une opération promotionnelle destinée à ses clients particuliers, valable du **10 au 17 décembre 2025**, sur une sélection de produits et fournisseurs.

Article 2 – Conditions de l'offre

Pour tout devis réalisé entre le 10 et le 17 décembre 2025, le client particulier bénéficie d'une réduction immédiate de -20% sur son devis sur la base du prix public en cours. Pour être éligible, le devis doit être réalisé entre le 10 et le 17 décembre 2025 avec l'un de nos commerciaux de l'agence. La vente avec la remise de 20% prendra effet dès validation du devis avec signature, avant le 23/12/2025. Pour livraison dans les 3 semaines après réception de la marchandise.

Cette offre n'est **pas cumulable** avec d'éventuelles offres en cours.

Article 3 – Conditions générales

- L'offre est valable dans la limite des stocks disponibles et uniquement pendant la période indiquée.
- La société CHAMBOST SAS se réserve le droit de modifier ou d'annuler tout ou partie de l'opération pour tout motif indépendant de sa volonté.

Article 4 – Produits concernés par l'offre

Les produits éligibles à l'offre sont l'ensemble de nos portes, blocs-portes, fenêtres, baies, volets, BSO, moustiquaires, revêtements de sol, revêtements muraux, placards, verrières et claustras.

Sont également éligibles : les produits d'entretien du bois pour les terrasses et bardages extérieurs.

Article 5 – Acceptation

La participation à cette opération implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement par le client.